

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 13 déc. 2016

Date d'édition: 13 déc. 2016

Version: 3

Page 1/7



Powering Business Worldwide

SIHALACT Oeno

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

SIHALACT Oeno

Indications diverses:

Selon REACH, la substance ne nécessite pas d'enregistrement.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Cultures starter pour la désacidification biologique dans le vin.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Eaton Technologies GmbH

Langenlonsheim Branch

An den Nahewiesen 24

55450 Langenlonsheim

Germany

Téléphone: +49 6704 204-0 (Diese Nummer ist nur zu Bürozeiten besetzt.)

Telefax: +49 6704 204-121

E-mail: SDB@Eaton.com

Site web: www.eaton.com/filtration

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

La substance est classée non dangereuse selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques nocifs possibles:

Le produit tel qu'il est livré n'est pas explosif, mais l'enrichissement de fines poussières expose à un risque de coup de poussière.

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:

L'inhalation de poussière peut causer une irritation des voies respiratoires. Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

Peut provoquer des gelures. Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Effets nocifs possibles sur l'environnement:

Pas d'effet négatif connu sur l'environnement.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1. Substances

Description:

Bactéries lactiques de type Oenococcus oeni. Concentré lyophilisé de cultures Oenococcus oeni.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 13 déc. 2016

Date d'édition: 13 déc. 2016

Version: 3

Page 2/7



Powering Business Worldwide

SIHALACT Oeno

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Peut provoquer des gelures.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS: Changer les vêtements souillés ou mouillés.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation de poussière peut causer une irritation des voies respiratoires. Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

Peut provoquer des gelures. Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau, Mousse, Extincteur à sec

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit tel qu'il est livré n'est pas explosif, mais l'enrichissement de fines poussières expose à un risque de coup de poussière.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

5.4. Indications diverses

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles:

Assurer une aération suffisante.

Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.1.2. Pour les secouristes

Aucune donnée disponible

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 13 déc. 2016

Date d'édition: 13 déc. 2016

Version: 3

Page 3/7



Powering Business Worldwide

SIHALACT Oeno

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage:

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Recueillir sans poussière et stocker sans poussière.

Le produit tel qu'il est livré n'est pas explosif, mais l'enrichissement de fines poussières expose à un risque de coup de poussière.

Rincer abondamment avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

6.5. Indications diverses

Peut provoquer des gelures.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Manipulation conformément aux GMP (Good Manufacturing Practice).

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les poussières.

Éviter la formation de poussière. Ne pas balayer à sec, si cela peut provoquer des poussières et de l'électricité statique.

Il est préconisé d'aspirer la poussière directement à l'endroit où elle se dégage. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

température de stockage < -18°C / 0 °F

Autres indications relatives aux conditions de stockage:

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants:

Génération/dégagement de poussière

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:

Lunettes à monture

Protection de la peau:

Protection des mains: Porter des gants appropriés.

Matériau approprié: résistant au froid

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dégagement de poussière, ventilation insuffisante

Appareil de protection respiratoire approprié: Dispositif de filtration (NF EN 147) P 3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 13 déc. 2016

Date d'édition: 13 déc. 2016

Version: 3

Page 4/7



Powering Business Worldwide

SIHALACT Oeno

Autres mesures de protection:

Protection corporelle: Utiliser un équipement de protection individuel

Mesures générales de protection et d'hygiène: Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

8.3. Indications diverses

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: Granulé

Couleur: de couleur crème - blanc - marron clair

Odeur: caractéristique

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	6 - 7			
Point de fusion	non déterminé			
Point de congélation	non déterminé			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé			
Température de décomposition (°C):	non déterminé			
Point éclair	non déterminé			
Taux d'évaporation	non déterminé			
Température d'ignition en °C	non déterminé			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	non déterminé			
Pression de la vapeur	non déterminé			
Densité de la vapeur	non déterminé			
Densité	non déterminé			
Densité apparente	non déterminé			
Solubilité dans l'eau (g/L)	non déterminé			
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	non déterminé			
Viscosité, dynamique	non déterminé			
Viscosité, cinématique	non déterminé			

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

non connu.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

non connu.

10.4. Conditions à éviter

Éviter la formation de poussière.

Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger du rayonnement solaire.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 13 déc. 2016

Date d'édition: 13 déc. 2016

Version: 3

Page 5/7



Powering Business Worldwide

SIHALACT Oeno

10.5. Matières incompatibles

non connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

non connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë:

En cas d'ingestion: Irritant, Nausée .

Toxicité dermique aiguë:

Peut provoquer des gelures. Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Toxicité inhalatrice aiguë:

L'inhalation de poussière peut causer une irritation des voies respiratoires.

En cas d'inhalation des vapeurs, les symptômes d'intoxication peuvent se manifester à retardement après plusieurs heures; consulter impérativement un médecin.

Les symptômes suivants peuvent se manifester: Fièvre, Frissons, Toux, Troubles respiratoires, Maux de tête.

Ces symptômes disparaissent complètement durant la nuit sans aucun traitement que ce soit.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

légèrement irritant.

Endommagement/irritation des yeux:

légèrement irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Aucune information disponible.

Cancerogénité:

Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction:

Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Aucune information disponible.

Danger par aspiration:

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:

Selon les connaissances actuelles, des nuisances écologiques ne sont pas à craindre.

Toxicité terrestre:

Aucune donnée disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Accumulation / Évaluation:

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit: facilement soluble Eau

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 13 déc. 2016

Date d'édition: 13 déc. 2016

Version: 3

Page 6/7



Powering Business Worldwide

SIHALACT Oeno

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

L'élimination doit être effectuée conformément aux directives en vigueur. Chaque producteur de déchets doit attribuer des codes de déchet CED en fonction de la branche et du processus et doit choisir le moyen d'élimination correspondant.

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN

négligeable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

14.4. Groupe d'emballage

négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

 [DE] Directives nationales

Classe risque aquatique (WGK)

WGK:

1 - schwach wassergefährdend

Source:

S Selbsteinstufung

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 13 déc. 2016

Date d'édition: 13 déc. 2016

Version: 3

Page 7/7



Powering Business Worldwide

SIHALACT Oeno

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes

Aucune donnée disponible

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

La substance est classée non dangereuse selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Aucune donnée disponible

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.